

**Bulletin d'inscription**

**NOM** : ..... **Prénom**: .....

Adresse d'exercice principal: .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone portable: .....

E-mail : .....

N° RPPS..... Exercice principal :  Libéral  Hospitalier

**Tous les champs doivent être renseignés - Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail**

- Je suis **membre de l'AFU**, je m'acquitte d'un droit d'inscription de **200 € par chèque à l'ordre d'Uro DPC**  
**Je joint également un chèque de caution de 300 €**, qui me sera restitué par courrier après le séminaire  
*Ce chèque sera encaissé par URO-DPC si je ne me présente pas le 18 janvier 2024*
- Je ne suis **pas membre de l'AFU** et je m'acquitte d'un droit d'inscription de **1 000 €**

**Veillez indiquer le module auquel vous souhaitez participer**

Notez de 1 à 6 par ordre de préférence  
(si le choix 1 est complet, votre 2<sup>e</sup> choix sera pris en compte)

Prostate/OGE ..... Uro fonctionnelle..... Lithiase/Endo-uro..... Infectiologie..... Vessie/Rein ..... Andrologie....

- Je m'engage à être présent(e) pendant la totalité du séminaire  
 Je confirme avoir pris connaissance des CGV en seconde page du bulletin d'inscription et du programme de formation  
 Je désire réserver une chambre le jeudi 18 et le vendredi 19 janvier 2024  
 J'ai bien noté que les frais de déplacement seraient à ma charge

Fait à ..... le ..... Signature

**Bulletin d'inscription & chèque(s) libellé(s) à URO DPC  
à retourner AVANT le 20 décembre 2023**

**à SUC2024 - Maison de l'Urologie  
11 rue Viète - 75017 PARIS**

## MODULES

- Lithiase Endo-Urologie (O. Traxer)
- Infectiologie (F. Bruyère)
- Prostate/OGE (P. Mongiat-Artus)
- Vessie/Rein (A. Méjean et T. Lebret)
- Urologie fonctionnelle (X. Gamé et A. Ruffion)
- Andrologie (E. Huyghe)

## CGV

- Toute annulation doit être notifiée par mail à [mbouet@afu.fr](mailto:mbouet@afu.fr)
- Sans pénalité jusqu'au 20 décembre 2023. 100 % dû à compter 21 décembre 2023
- Votre chèque de caution vous sera renvoyé par courrier à l'issue du séminaire
- En cas de non présentation ou en l'absence d'émargement, la caution sera encaissée par URO-DPC
- Si vous êtes hospitalier et que vous souhaitez valider votre dpc, vous pouvez vous inscrire directement auprès de la Maison de l'Urologie en renvoyant un chèque de 250 € en plus des DI, que vous pourrez vous faire rembourser par votre administration au titre du dpc (*nous vous conseillons vivement de faire cette demande auprès de votre service des ressources humaines avant le début du SUC afin d'avoir son accord de prise en charge*).
- Un reçu de paiement vous sera transmis à l'issue du séminaire ainsi qu'une attestation de présence
- Le droit d'inscription inclut l'hébergement et les repas durant toute la durée du séminaire. Les frais de transports restent à charge du participant

**SUC 2024**

**Jeudi 18 - Samedi 20 janvier 2024**

**HÔTEL MERCURE CHANTILLY**